

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1256

présenté par

Mme Frédérique Dumas, M. Charles de Courson, Mme De Temmerman, M. Castellani,
M. Pancher, M. Acquaviva, M. Colombani, Mme Dubié, M. Clément, M. François-
Michel Lambert, M. Falorni, M. Lassalle, M. Molac, M. Nadot, Mme Pinel et M. Simian

ARTICLE 16

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.